

# JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL  
Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

**ABONNEMENTS**  
LES ABONNEMENTS datent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES  
Trois mois 5 fr.  
Six mois 9 fr.  
Un an 16 fr.  
AUTRES DÉPARTEMENTS  
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.  
Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

**INSERTIONS**  
LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance.  
Annonces 25 c. la ligne  
Réclamations 50 c.  
M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3  
M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés, à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot

BUREAUX  
A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

L'acceptation du 1<sup>er</sup> numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

### Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

DE CAHORS A LIBOS.

tab. 1	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte
Cahors. — Départ	6 h	12 h 25	5 h 40
Mercuès	6 18	12 47	5 50
Parnac	6 33	1 7	6 9
Luzech	6 43	1 20	6 14
Castelfranc	7 2	1 43	6 36
Puy-l'Évêque	7 17	2 1	6 49
Duravel	7 32	2 16	6 59
Fumel	7 54	2 42	7 19
Monsiepron-Libos. — Arrivée	8 1	2 49	7 26

DE LIBOS A CAHORS.

tab. 2	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte
Monsiepron-Libos. — Départ	9 h 30	5 25	7 55
Fumel	9 37	5 37	8 2
Duravel	9 54	6 03	8 24
Puy-l'Évêque	10 3	6 17	8 30
Castelfranc	10 17	6 41	8 48
Luzech	10 29	7	9 2
Parnac	10 38	7 16	9 13
Mercuès	10 49	7 33	9 25
Cahors. — Arrivée	11 5	7 52	9 43

Prix des places.

de Cahors à :	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.	3 <sup>e</sup> cl.
Libos	8.80	4.35	3.20
Puy-l'Évêque	3.70	2.75	2.05
Villeneuve-sur-Lot	8.60	6.45	4.75
Bordeaux	20.80	15.35	12.20
Agen	10.65	8	5.85
Montauban	11	8	6
Toulouse	16.70	12.30	9.15
Aurillac	29.30	21.45	15.50
Paris	73.70	55.83	40.85
Cette	41.35	30.75	22.70

DE CAHORS A MONTAUBAN & VICE-VERSA

LIBOS.	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)	Départs	8 h 41	9 h 26	5 h 19
AGEN.	Arr.	Dép.	9 59	10 28	6 44
MONTAUBAN	Arr.	Dép.	11 25	11 20	7
AGEN.	Arr.	Dép.	1 33	12 43	9 3
LIBOS.	Arr.	Dép.	12 13	3 05	7 57
AGEN.	Arr.	Dép.	1 36	5 11	10 6
LIBOS.	Arr.	Dép.	2	6 10	»
LIBOS.	Arr.	Dép.	3	7 36	»

Départs pour Cahors (Voir tabl. 2)

DE CAHORS A PARIS

LIBOS.	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)	Départs	8 9	3 3	7 39
PERIGUEUX.	Arr.	Dép.	11 56	5 42	11 25
LIMOGES.	Arr.	Dép.	4 31	8 21	2 27
ORLÉANS.	Arr.	Dép.	4 55	8 30	2 38
PARIS	Arr.	Dép.	mi 43	2 38	10 21
	Arr.	Dép.	mi 55	2 16	10 40
	Arr.	Dép.	3 50	4 39	2 50
	Arr.	Dép.	4 40	7 45	»

Cahors, le 24 Janvier 1871

### Pour qui travaille le roi de Prusse ?

Lorsque au commencement du mois passé, la Russie démasqua inopinément ses batteries et afficha hautement sa prétention de s'affranchir des restrictions qui lui impose le traité de Paris, relativement à la navigation de la mer Noire, l'Angleterre indignée semblait prête à se lancer au combat. M. Odo Russell fut envoyé au quartier général de Versailles ; — et, en attendant, tous les journaux de Londres sonnerent sur tous les tons les fanfares guerrières. — On devait intervenir en faveur de la France : 50,000 Anglais avec une formidable artillerie de campagne devaient débarquer en Normandie et marcher pour débloquent Paris, tandis que les armées Belges et Hollandaises sortant de leur rôle inerte de neutres, devaient menacer les derrières de l'armée Prussienne et même envahir la Prusse rhénane.

La question paraissait fortement engagée pour l'Angleterre ; c'était, pour elle, la grande question *to be, or not to be* (être ou n'être pas). Cependant, M. Odo Russell après avoir passé quelques jours au camp Prussien, après avoir vidé quelques douzaine de bouteilles de champagne avec Sa Majesté prussienne, rentra à Londres très-tranquillement, et tout, dans la presse, devint pacifique. — On ne parla plus ni de guerre, ni de canons, ni des milices, ni de volontaires. — On s'arma toujours un peu, il est vrai, mais à la sourdine et avec peu de vigueur.

Que se passa-t-il donc au quartier général de Versailles ? C'est précisément cela qu'il faut deviner. — *That is the question.* — Or, d'après notre faible entendement, voici ce que Guillaume et Bismark ont dit à l'Anglais : « Cher ami, nous voyons aussi bien que vous l'ambition du Moscovite et la force croissante du colosse du Nord, qui s'étend déjà jusqu'aux murailles de Chine et les pieds de l'Himalaya ; nous voyons, aussi bien que l'Angleterre elle-même, le danger qui menace de ce côté l'Europe tout entière et la civilisation.

« Mais, c'est pour cela qu'il faut nous laisser prendre Paris et finir avec la France, et alors notre armée victorieuse est à votre service. — Nous ferons en semble la croisade contre la Russie, vous par mer et nous par terre. — L'Allemagne et l'Angleterre sont deux sœurs jumelles : la même religion, presque la même langue, le même esprit de dissimulation et de ruse qui doublent encore la force et la discipline de l'armée. — L'Allemagne forte, s'étendant des Vosges au Niemen n'a plus besoin de la Russie, au contraire elle a besoin de la ruiner et de l'amoinrir ; pour affranchir les provinces allemandes de la Baltique et donner la couronne de Pologne au roi de Saxe, en échange de Dresde et de Leipzig ces deux joyaux si précieux du centre de la Germanie.

L'envoyé anglais fit les grands yeux et écouta ce langage pompeux, corroboré sans

doute par quelques révélations diplomatiques sur un traité secret fait ou projeté naguère entre la Russie et Napoléon III par l'intermédiaire du général Fleury et par la communication d'une lettre de M. de Beust qui offrait une alliance offensive et défensive à l'Allemagne contre la Russie.

M. Odo Russell se déclara convaincu et satisfait, et voilà le fin mot de la situation.

Ce qui le prouve jusqu'à la dernière évidence, c'est la note diplomatique récente, du chef du cabinet autrichien à M. de Bismark. Au milieu des mots mystiques et des énigmes, on y voit bien le fond de la pensée, qui est : *il faut réunir l'Allemagne et l'Autro-Hongrie contre le danger commun.* — Ce danger ne peut être autre que la Russie. — L'idée de la croisade future contre la Moscovie s'y voit très bien, malgré toutes les précautions oratoires de l'auteur de cette fameuse pièce diplomatique.

Mais tout en marchant dans ce sens, les diplomates allemands rendent sans le vouloir un grand service à la Russie, car en affaiblissant la France, ils détruisent en Orient l'influence catholique et favorisent par cela même la prépondérance du schisme et de l'église du Czar. Quant la France ne pourra plus soutenir les Maronites de Syrie, les Arméniens catholiques, l'église nationale de Bulgarie, la Russie gagnera immensément en prestige et en force dans le levant. — Quand les collèges français de Pera et de Smyrne tomberont faute de secours pécuniaires de la France, tous les Grecs sujets de la Porte envieront leurs enfants au Lycée d'Odessa.

— L'église du Saint-Sépulchre tombera complètement entre les mains du clergé grec-russe, qui étendra rapidement son influence parmi les Koptes de l'Égypte et même parmi les populations d'Abyssinie. — Ajoutez à cela la chute du pouvoir temporel du Pape, la suprématie que la France avait dans l'église catholique et vous verrez que tout cela ne servira qu'à agrandir la puissance du pontife autocrate. — du Czar.

Et quand la guerre commencera — cette grande guerre du Nord — croit-on que la Russie aura peur ? Elle qui peut armer des millions de Cosaques, Calmouks et Tartares ? Elle qui aura des officiers américains à son service. — Des trésors, elle n'en a pas besoin — elle pillera l'Allemagne, comme l'Allemagne a pillé la France. — Et quant à la Pologne, qui se serait soulevée en masse à la voix amie des Français, elle se méfiait des Allemands et placée entre ses deux ennemis mortels, elle se rappellera que l'ancien proverbe polonais dit : « Tant que le monde est monde jamais l'Allemand ne sera frère du Polonais. »

J. MALINOWSKI.

### BULLETIN OFFICIEL DE LA GUERRE

Bordeaux, le 21 janvier 1871, à 3 h. du soir.  
Intérieur à Préfets.

Aucune nouvelle militaire à signaler dans les dépêches de cette nuit et de ce matin. Occupation de Tours par ennemi confirmé.

Bordeaux, le 22 janvier, à 6 h. 35 m. soir.

De nombreuses troupes ennemies avec artillerie et cavalerie, ont tenté hier de prendre Dijon. Les garibaldiens ont repoussé cette attaque, après douze heures de combat. La bataille s'est étendue de Val-Suzon à Fontaine-les-Dijon et Talant. Nos troupes ont maintenu leurs positions et en ont repris quelques-unes. Nous avons essuyé des pertes sensibles, mais très-inférieures à celles de l'ennemi. La bataille a recommencé aujourd'hui.

Hier, l'ennemi a attaqué à midi Bernay et a été repoussé par la garde nationale.

Pour copie conforme :  
Le Préfet du Lot,  
E. BÉRAL.

Bordeaux, le 23 janvier, à 3 h. 55 m. soir.

Le combat a continué hier sous Dijon; le combat a été moins rude que la veille, mais décisif; les fortes positions de Daix, Plombières-les-Dijon et Hautailles ont été reprises à l'ennemi, qui, vers quatre heures, s'est mis en déroute dans tous les sens. Garibaldi a été accueilli par acclamations enthousiastes d'une foule immense portée à sa rencontre; le général garibaldien Bossac Hauke légèrement blessé.

On a, par ballon, nouvelles de Paris, jusqu'à jeudi soir: le bombardement s'était ralenti, les victimes étaient 86 morts, 215 blessés.

Le 19, Le Flô nommé gouverneur de Paris, en l'absence de Trochu, se mettant à la tête des troupes.

A 10 heures matin, Vinoy occupait Montretout, Bellemar, Bozeval.

Ducrot soutenait vif combat vers La Jonchère; vers trois heures, l'ennemi ayant fait converger masse énorme d'artillerie, soutenue par réserve, fait plier notre gauche; le général en chef s'y est porté, et, vers le soir, un retour offensif a pu se prononcer; mais, dans la nuit, le feu ennemi continuait avec violence, nos troupes ont dû se replier des hauteurs gravies dans la matinée.

Le meilleur esprit n'a cessé d'animer garde nationale et troupes, qui ont fait preuve de courage et énergie dans cette lutte longue et acharnée.

### États de l'Allemagne.

La Province a reçu des correspondances particulières de Suisse qui donnent des détails extrêmement curieux sur l'état de l'Allemagne. Ces correspondances émanent de personnes sûres, et sont dignes au plus haut point de l'attention des lecteurs :

« L'état de l'Allemagne, nous écrit-on, est navrant; on y est plus malheureux qu'en France. Si je vous disais ce qui s'y passe, vous n'y croiriez pas.

« La misère du peuple y dépasse toute imagination. Que de veuves, que d'orphelins sans aucune ressource ! Songez qu'on compte en Allemagne plus de 75,000 veuves avec une moyenne de deux ou trois enfants pour chacune. Tous, sans pain, implorant le gouvernement qui est lui-même à bout d'efforts.

« Les soldats sont découragés; le froid les a horriblement éprouvés; tout dernièrement une compagnie de dragons prussiens a pris la fuite devant Belfort et s'est réfugiée en Suisse. Officiers et soldats affirment que le froid a tué plus de la moitié de l'effectif.

« La misère des soldats allemands ne leur cède en rien à celle des soldats français. La

### LES INFORMATIONS

On sait que M. Gambetta était parti pour l'armée de Chanzy.

Son retour à Bordeaux ne paraît pas devoir s'effectuer avant quelques jours.

Le ministre de l'intérieur et de la guerre ne s'en est pas tenu à sa visite à l'armée du général Chanzy.

Il aurait, dit-on, entrepris un voyage d'inspection le long du littoral français en remontant jusqu'à Cherbourg et en redescendant ensuite jusqu'à l'embouchure de la Gironde.

Suisse est couverte de loteries dont on partage les produits entre les soldats allemands et les prisonniers français.

« Dans toutes les familles allemandes, le chagrin, le deuil, l'inquiétude. La gloire, pour eux, a disparu : la souffrance domine tout.

« Le roi, la reine ne sont plus respectés. On parle d'un père de famille, secrétaire de la reine, dont les deux enfants ont été tués à Orléans. Ce malheureux père ayant manifesté quelques plaintes trop vives, aurait été éloigné, et selon quelques-uns, exécuté.

« Les dernières levées ont mis le comble à la douleur publique. Toute observation, toute critique est sévèrement punie. »

### Extérieur

#### Angleterre.

Les meetings en faveur de la France se succèdent tous les jours à Londres. Le caractère de ces assemblées et les arguments des orateurs différents, ils est vrai, plus ou moins, mais les résolutions adoptées contiennent toutes l'expression des sympathies plus ou moins vives de la nation anglaise pour la France.

Les préparatifs pour une réception convenable de Jules Favre par les démocrates de Londres ne se ralentissent pas. D'après les informations reçues de personnes qui, il y a deux mois, faisaient partie de la députation de MM. George Odger et William Trant au gouvernement français, il paraît que M. Jules Favre s'est décidé à assister à la Conférence, quand ce ne serait que dans le but d'être, dans la capitale, parmi les ministres accrédités des autres puissances, le représentant reconnu de la République française.

On disait hier soir, parmi les démocrates, que M. Jules Favre, aussitôt qu'il aura passé les lignes prussiennes, quittera Versailles par le chemin de fer, et ira à Calais, où il partira par le bateau à vapeur pour Douvres. Il ne sera accompagné que de deux domestiques. Sur cette supposition, on a décidé d'aller à la rencontre du diplomate français au débarcadère de Charing Cross et de l'accompagner à l'ambassade de France, à Albert Gate. Les membres de l'association internationale, de l'Association démocratique internationale, et ceux de la Ligue du sol et du travail doivent former l'escorte. Un certain nombre d'instrumentistes doivent stationner sur la plateforme de l'embarcadère de Charing Cross, et aussitôt que M. Jules Favre paraîtra ils doivent jouer l'air de la *Marseillaise*. Un de traits les plus frappants de cette réception sera la présence de toutes les sociétés organisées à Londres, des Amis de l'Irlande et autres, précédées de leurs musiques et portant leurs bannières pour donner de l'éclat à leur démonstration républicaine.

Il avait été suggéré de faire une démonstration hostile à l'ambassade prussienne le soir de l'arrivée de M. Jules Favre; mais cette proposition n'a pas été entretenue.

Irlande.

Les sympathies de l'Irlande pour la France ne se ralentissent pas et paraissent même prendre un nouvel élan à mesure que les maux de la guerre s'appesantissent sur notre pays.

C'est surtout sous la forme de secours aux ambulances que ces sympathies se traduisent. Il y a déjà actuellement sur notre territoire, des ambulances qui sont soutenues exclusivement par les dons de l'Irlande toutefois, le comité de Dublin vient d'envoyer, par l'intermédiaire de M. O'Scannlan, son délégué en France, dont le zèle ne connaît ni trêve ni repos, 1,250 francs aux archevêques de Rouen et de Bourges et aux évêques d'Orléans, de Metz et d'Amiens.

En outre, le comité a mis à la disposition de M. le sous-préfet du Havre, pour l'ambulance du Lycée de cette ville, une somme de 6,000.

Belgique.

La question de savoir si la Belgique a le droit d'interner les militaires français qui s'échappent de l'Allemagne doit être bientôt décidée judiciairement; deux officiers français fugitifs, arrêtés en Belgique, ayant demandé à être mis en liberté, leur affaire sera entendue le 13 janvier.

Espagne.

L'amiral Topette a refusé l'offre qui lui a été faite du rang de grand-amiral, étant résolu de se retirer dans la vie privée.

Immédiatement après la mort du maréchal Prim, les Cortès se sont réunies et ont pris les résolutions suivantes:

1. La marquisat de las Castillias est érigé en duché, en faveur du fils de Prim. 2. Les marquis de las Castillias est créée duchesse de Prim titre réversible sur la tête de sa fille et de ses descendants. 3. Les deux titres sont élevés au rang de la grandesse d'Espagne, de première classe.

4. La duchesse de Prim jouira des honneurs d'un maréchal (capitain-général). 5. La veuve Prim et ses enfants jouiront de honneurs, prérogatives et position sociale « conquis par le maréchal à force d'héroïsme. »

Assassinat du vice-roi à Nankin

On lit dans le Shanghai-News-Letter: « L'assassinat du vice-roi Ma, à Nankin, a causé une grande consternation parmi les mandarins de cette ville. L'assassin a été immédiatement arrêté et jugé, non pas pour connaître sa culpabilité, qu'il n'a pas niée, mais pour savoir quel motif l'a poussé à commettre ce crime. Tout ce qu'on a pu d'abord lui faire avouer, c'est qu'il venait du ciel, et qu'il avait été chargé par le ciel d'accomplir cette action. Il dit après qu'il ne ferait de révélations qu'en présence du général tartare. On envoya chercher cet officier, mais il vint déguisé, et comme l'assassin ne put vérifier son identité, il refusa de parler.

Le général se fit connaître, et l'apostrophe dans des termes qui le réduisirent au silence. La torture fut alors appliquée sans résultat au criminel. Il s'attendait à mourir, mais ne voulait rien confesser. On eut recours à tous les moyens, mais il ne consentit pas à répondre un mot. Il ne voulait non plus prendre aucune nourriture, avouant son intention de se laisser mourir de faim.

La gravité de la situation alarma de plus en plus les mandarins; ils essayèrent en

vain d'obtenir quelque aveu qui pût servir de base à un mémorial adressé au trône, afin d'expliquer l'affaire et de se disculper. On ne put décider ce malheureux ni à parler ni à manger. Les mandarins le flattèrent, lui promirent son pardon, mais il répondit qu'il devait mourir comme assassin. On lui raconta que le vice-roi n'était pas mort, qu'il guérirait; il répondit que son couteau ne pouvait pas l'avoir trompé, que la lame était empoisonnée.

Voyant qu'il allait bientôt mourir, les mandarins se prosternèrent devant lui, et le supplèrent de confesser quelque chose pour les sauver, car sans cela, ils seraient perdus. Vaincu par leurs prières, le criminel s'adoucit un peu, et dit à un mandarin d'écrire tout ce qu'il voudrait, qu'il le signerait, mais qu'il n'avouerait rien.

Il mourut avant l'arrivée du commissaire envoyé par la capitale, et les mandarins sont terrifiés à l'idée que leurs boutons et leur rang leur seront retirés, ce qui aurait pu être évité s'ils avaient obtenu une déposition du criminel, ou s'ils avaient pu prolonger sa vie jusqu'à l'arrivée du commissaire.

Chronique locale

Nous lisons dans le Courrier de la Gironde:

« On assure que le Moniteur doit publier sous peu de jours un décret relatif au cautionnement des journaux.

« On sait que le gouvernement de Paris a supprimé les cautionnements de ce genre, en ajoutant qu'ils seraient remboursés « après la guerre ». C'est pour priser et régulariser cette situation un peu vague que serait prise la nouvelle mesure dont nous parlons.

« Les cautionnements seraient remboursés à partir du 1er janvier 1872; d'ici-là, ils seraient productifs d'intérêts à 5 p cent, et ils constitueraient, aux mains de ceux qui les possèdent, des titres négociables et transmissibles. »

Si la mesure annoncée dans cette note se réalise, elle ne fera que consacrer un acte de justice qui aurait dû être accompli depuis longtemps.

En attendant et pendant que des journaux créés depuis le 4 septembre paraissent sans cautionnement, les journaux cautionnés ne peuvent pas même toucher l'intérêt ordinaire de leur argent, déposé à la Caisse des dépôts et consignations.

Si ce fait n'est pas général, il est au moins exact en ce qui concerne le Journal de Lot-et-Garonne.

Il n'est pas moins exact pour le Journal du Lot.

PREFECTURE DU LOT.

Avis important.

Les anciens officiers et sous-officiers d'artillerie de terre ou de mer, sont invités à se faire connaître sans retard, au bureau militaire de la Préfecture du Lot, afin que leurs états de services et leur aptitude spéciale, soient examinés, en vue d'une mission à leur confier, pour l'instruction dans les dépôts d'artillerie.

La solde des sous-officiers instructeurs, sera de 4 fr. par jour; ce chiffre devra être augmenté d'une indemnité de séjour qui sera applicable également aux officiers.

Il est bien entendu que, les officiers et sous-officiers instructeurs, sont destinés à demeurer au dépôt, et ne seront, en aucun cas, appelés à faire campagne.

MM. les maires du département, s'ils connaissent des anciens artilleurs parmi

leurs administrés, sont particulièrement priés de faire connaître, au plus tôt, leurs noms à la Préfecture.

Le Préfet du Lot, E. BERAL.

Commission

Des effets d'habillement et de campement

La Commission d'achat des effets d'habillement et de campement, instituée par arrêté ministériel en date du 31 décembre 1870 fait savoir qu'elle achèterait, en ce moment, les effets suivants:

1° De grandes quantités de draps de toutes nuances se rapprochant le plus possible des couleurs bleu-foncé, gris-bleuté et gris de fer, nécessaires à la confection de capotes militaires;

2° Des draps pour pantalons, nuances bleu-foncé et gris-foncé;

3° Des capotes militaires confectionnées dans les nuances ci-dessus désignées;

4° Des manteaux d'artillerie confectionnés en drap bleu-foncé et des manteaux de cavalerie confectionnés en drap blanc ou gris très-clair;

5° Des vestes en drap bleu-foncé, et, au besoin, en drap brun-foncé et même noir;

Ces nuances pourraient aussi être employées à la confection des capotes;

6° Des pantalons d'infanterie en drap garance ou rouge;

7° Des pantalons en drap bleu ou gris-foncé avec bande garance pour mobiles et mobilisés;

8° Des chemises en toile coton écreu (cretonne);

9° Des képis turban rouge, bandeau bleu pour l'infanterie de ligne;

10° Des couvertures de marche en laine;

11° Des guêtres de cuir réglées entières;

12° Des souliers d'infanterie au type réglementaire, des bottes et des bottines;

13° Des chaussettes de laine;

14° Des petits bidons d'un litre et des courroies cuir pour ces bidons.

La Commission fait appel à l'industrie privée et compte sur son patriotisme; elle s'adresse à tous les industriels, fabricants et commerçants pouvant livrer ces marchandises dans le délai d'un mois.

Les offres doivent préciser les quantités, prix et délais de livraison et être accompagnées d'un type; le tout devra être adressé au siège de la Commission, 105, rue du Peugue, à Bordeaux.

Les échantillons ne seront pas rendus, les objets confectionnés et les types qui auraient une valeur seront vendus au profit des blessés.

Nous recevons la lettre suivante:

Monsieur le Directeur du Journal du Lot.

Monsieur,

Nous lisons dans votre Journal, que la commission municipale de Sérignac, est remplacée par des hommes dont vous donnez les noms; il est bon, Monsieur le Directeur, que le public sache que la commission qui existait à Sérignac, et qui était l'expression du suffrage universel, a envoyé à M. le préfet une démission motivée sur la nomination faite d'un instituteur qui n'était pas au gré des pères de famille, et que par conséquent la commission n'a pas voulu agréer.

Nous vous prions Monsieur, comme membres de l'ancienne commission d'insérer cette réclamation dans votre prochain numéro.

Recevez, Monsieur, l'expression de notre

considération distinguée.

MOMAYOUX, COUTURE, J. GRAS, ROUQUET, CUQUEL.

P. S. — Si nous tenons à la rectification demandée, c'est qu'en nous notifiant sa nomination comme Président de la nouvelle Commission, le nouveau Maire nous dit que la Commission qui existait a été dissoute, tandis qu'elle s'était simplement démise.

Nous avons encore à faire observer que sur les sept noms inscrits à votre journal, quatre se sont démis comme partageant l'avis de la Commission remplacée.

Nous apprenons avec plaisir que M. Bouniols vient d'être appelé par décret du 16 courant à la sous-préfecture de Milhau (Aveyron).

Nantes, 18 janvier 1871.

Monsieur le Rédacteur.

Ambulance St-Pierre.

Je vous communique au nom de Monsieur le Docteur Viaud-Grand-Maraîs, une liste de blessés et de malades qu'il vient de recevoir de M. le sous-intendant de la Vendée.

La lettre est datée de Roche-sur-Yon, (Vendée).

Bouché, Henri. Roulomme, Baptiste. Larible, Pierre, Mayal, François. Magorgil. Compagnon, Meliste. Escabasse, François. Agrééz, Monsieur le Rédacteur, mes respects les plus sincères.

F. HEUZEL.

DONS POUR LES PRISONNIERS DE GUERRE.

Commune de Lauzès.

Les femmes de Lauzès, 19 paires de chausses en laine, 2 tricots en laine, argent, 3e envoi 31 fr. 05 c.

L'école des filles: un drap de lit, une chemise, de la charpie, argent 6 fr. 50.

6e Souscription pour les Ambulances du département du Lot et pour les prisonniers français.

Table listing donors and amounts for ambulances and prisoners, including names like M. Gombault, Mlle Tulet, Mlle Honorine, etc.

Table listing donors and amounts for ambulances and prisoners, including names like Barancy, serrurier, Mlle Carriol, Caruha, Bédé, etc.

Total des listes précédentes: 4,055 43. Total: 4,363 55.

Circulaire.

Avis

Le conseil d'administration du 88e de ligne à Cahors, rappelle aux ouvriers tailleurs de la Garde nationale mobilisée, que par ordre du Ministre de la guerre, ils peuvent entrer dans les ateliers du Corps; il ne serait plus temps de se présenter si la Garde nationale avait reçu l'ordre de mise en route.

Pour les renseignements, s'adresser au Maître tailleur.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton

LIBRAIRIE UNIVERSELLE

J. - U. CALMETTE A CAHORS.

JOLIE PHOTOGRAPHIE DE

L. GAMBETTA

ET DE TOUS LES MEMBRES DE LA DÉFENSE NATIONALE A quinze centimes.

1 franc 50 centimes par douzaine. — (Franco par la poste).

La Guerre, tactique des trois armes, infanterie, cavalerie et artillerie, par L. Besançon, officier supérieur en retraite, 1 volume orné de 18 planches, 1 franc. — (Franco par la poste).

Théories. — Atlas de la Défense nationale. — Brochures politiques.

RIVIÈRE

TAPISSIER

Galerie Fontenille.

M. RIVIÈRE prévient ses nombreux clients, qu'en l'absence de ses deux fils partis pour le camp de Bordeaux, M. Adrien Remy tapissier, son filleul, s'est mis à sa disposition pour satisfaire à toutes les commandes.

M. RIVIÈRE a toujours le dépôt de l'extrait de Viande Liebig.

MANUFACTURE DE CIERGES, CHANDELLES & BOUGIES

Cires jaunes et blanches

Blanchisserie des Cires et Fonderie des Suifs

CIERGES

pour

4e COMMUNION

EMILE VARGUES

rue du Roc,

A GOURDON

Avis à MM. les Curés.

Les débris de cierges sont pris en échange à des prix avantageux. — Prix modérés. — FABRICATION SUPERIEURE

ALTERATIONS DU TEINT

pur ou mêlé d'eau (il y a une instruction) enlève masque de grossesse, taches de rousseur, lentilles, grappes, les feux, rougeurs, boutons, efflorescences, etc. — conserve la peau du visage unie et transparente. Paris, CANDES et C, boulevard St-Denis, 2; Cahors, à la pharmacie Vinel. Se défier des imitations FLACON.